

**NEUVILLE
LES DAMES**



N°2 – OCTOBRE 2020

Neuvill'infos

L'ACTUALITÉ DE NEUVILLE-LES-DAMES

EDITO



Le respect des engagements

Le conseil municipal est installé depuis seulement quatre mois d'été, et déjà nos engagements commencent à se concrétiser. Deux décisions, importantes pour Neuville et liées entre elles, viennent d'être votées en cette rentrée 2020. Tout d'abord, le 10 septembre, le conseil de la Communauté de Communes de la Dombes a voté, par 45 voix pour, 7 contre et 3 abstentions, le **retrait du projet de transfert de la crèche dans l'ancien centre de convalescence**. Moins de deux semaines plus tard le 23 septembre, c'est le conseil municipal de Neuville qui votait par 15 voix pour et 4 contre, son **retrait du projet de transfert de la mairie dans le même bâtiment**.

Il importe désormais de se tourner vers l'avenir, en assurant de la meilleure façon possible les services rendus par ces deux équipements. **Concernant la mairie**, nous lançons le travail pour l'aménagement sur place du bâtiment historique si cher au cœur des Neuvillois, pour en faire un lieu de travail et de service à la

population efficace et accessible à tous. **Concernant la crèche**, il n'était pas du tout gagné d'avance d'obtenir de la Communauté de Communes, d'une part son retrait d'un projet dont elle avait « hérité » le 1^{er} janvier 2019, et, d'autre part, son engagement à construire un équipement neuf, de 30 places, derrière l'école maternelle.

Evidemment, il faut maintenant réactiver les deux projets. Mais nous sommes convaincus qu'au final, le budget et le calendrier ne souffriront pas de ces changements. Vous pouvez compter sur la pleine mobilisation de l'équipe municipale que j'anime pour faire aboutir ces réalisations de la façon la plus profitable pour la Commune, ses habitants, et ceux du territoire de la Dombes qui financent et fréquentent la crèche, et ce de façon concertée avec les personnes concernées.

Le projet des commerces sera recadré et relancé dès demain.

Après avoir sécurisé le site par la pose d'une clôture, l'ensemble des élus va dès maintenant se mobiliser pour faire avancer le projet de construction des commerces au cœur de notre village.

Le maire, Michel Chalayer

CONTACT

Mairie de Neuville-les-Dames



25 Place de la Mairie
01400 Neuville-les-Dames



04 74 55 60 97



contact@neuvillesdames01.fr



neuvillesdames01.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Horaires d'accueil :

Mardi, mercredi, jeudi et samedi
de 8h à 12h.
Vendredi de 15h à 18h.

SOMMAIRE

- Quoi de neuf ?, p. 2
- Actualité neuvilloise, p. 3
- Infos pratiques, p. 4
- Portrait : Y. Maitre, p. 5
- Et la fibre optique ?, p. 5
- Les pompiers, p. 6

TRAVAUX

Requalification des modes doux entre la mairie et la salle des fêtes.



(photo M. Jeulin)

Un des chantiers de l'été qui n'est pas passé inaperçu pour les neuvillois : celui exécuté devant la salle des fêtes. Son but, créer une voie dite « mode doux » pour relier la mairie à la salle des fêtes. Dans le même temps, il a été opportun de relouer les abords et accès de la salle pour apporter au final une réalisation flatteuse et esthétique. L'efficacité du bureau d'études, Aintégra, et de Roger Martin a permis de respecter le planning de réalisation. Reste à notre service technique et à l'Association Fleurs et Couleurs Neuvilleois d'ajouter la touche paysagère. Le coût de cette tranche est de 108 933,24€ TTC, auquel il faut ajouter 23 264,17€ TTC pour les avenants, réseaux séparés et un nouveau bac à graisse.

Michel Jeulin

Budget communal

Focus sur le budget assainissement collectif

Le budget assainissement collectif a pour but de financer l'entretien des réseaux communs gérés par la commune, de la station d'épuration ainsi que leur extension si nécessaire.

Le budget primitif 2020 prévoit des recettes à hauteur de 330 718 € et des dépenses pour 248 651 €. Ce budget, comme les années précédentes, dégage un excédent qui, pour cette année, s'élève à 82 067 €. Les sommes disponibles en fin d'exercice peuvent en partie ou en totalité être reportées sur le budget suivant.

Dans le prolongement de la construction de la station d'épuration (STEP), un arrêté préfectoral du 7/09/2009 a imposé à la commune un diagnostic des réseaux d'assainissement pour vérifier leur conformité avec la réglementation en vigueur. Les résultats de cette étude, commandée en janvier 2018, ont été présentés le 26 août 2020. Un schéma directeur a donc été établi sur 10 ans en vue de réaliser des travaux d'amélioration des réseaux afin d'éviter les débordements de la STEP, notamment en cas d'orage.

Cette étude a coûté 59 508 € TTC, elle a bénéficié de 43 614 € de subvention et une partie de la TVA sera remboursée.

Yves Pros

ACTION SOCIALE

Permanences du CCAS

Le 8 septembre 2020 lors du 1^{er} Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, il a été décidé qu'une permanence du CCAS serait tenue le 1^{er} samedi de chaque mois dans le bureau des écoles de 10 h à 12 h au rez-de-chaussée de la Mairie et ce pour la 1^{ère} fois le **samedi 3 octobre 2020**.

Repas du CCAS

D'autre part, nous nous étions engagés à restaurer le repas annuel du CCAS qui a été supprimé. Compte tenu du contexte actuel au niveau sanitaire (la COVID-19), ce repas n'aura pas lieu cette année mais est envisagé au cours du premier semestre 2021.

Bons de Noël

Les bons de Noël seront distribués le 7 décembre aux résidents de la MARPA. Pour les habitants de la commune non imposables, une permanence se tiendra le **samedi 12 décembre 2020** de 9 h à 12 h dans la salle annexe de la Salle des Fêtes.

Ronde des jeux

Dans le cadre d'une animation intergénérationnelle, la Ronde des Jeux, organisée par la Ludothèque de Châtillon sur Chalaronne, se déroulera à la Salle des Fêtes de Neuville le vendredi 9 octobre 2020 de 16h30 à 18h30.

Opération brioches ADAPEI

L'opération brioches pour l'ADAPEI n'aura pas lieu cette année toujours pour les mêmes raisons sanitaires. En contrepartie une somme sera versée à cet organisme par le CCAS dont le montant sera évoqué lors du prochain conseil du CCAS.

Isabelle Martel



(photo C.Pilon)

La commune soutient l'apprentissage de la natation en finançant le transport à la piscine pour les classes de grande section de maternelle, CP et CE1. Le financement était précédemment assumé par le Sou des écoles. Cet enseignement faisant partie du programme scolaire, la commune se doit de permettre aux enfants de se rendre à la piscine de Châtillon-sur-Chalaronne.

RENTREE SCOLAIRE



(photo N. Moissenet)

Dès le 1^{er} septembre, 148 enfants neuvillois sont retournés à l'école ; les contraintes sont toujours fortes mais les enseignantes et le personnel d'encadrement gèrent ceci au mieux pour que la priorité soit toujours donnée à l'enseignement et au bien-être des élèves.

L'accueil périscolaire prend en charge les enfants dès 7h si besoin jusqu'à l'heure de l'école, et l'après-midi à partir de 16h jusqu'à 18h15 ; une soixantaine d'enfants le fréquente régulièrement.

Au restaurant scolaire deux services de repas : lors d'un premier service les maternelles et les CP puis les enfants des autres classes, la fréquentation journalière pouvant être d'une centaine. Notre cuisinier David s'emploie à concocter des repas équilibrés, variés et savoureux aidé dans son service par un jeune apprenti embauché dans une formation en alternance pour la préparation d'un CAP (lire ci-dessous).

Nadine Moissenet

Alexis, apprenti motivé !

Alexis, jeune neuvillois de 15 ans, effectue son CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) en restauration collective au restaurant scolaire de Neuville-les-Dames. Scolarisé à la MFR (Maison Familiale Rurale) de Pont-de-Veyle, il passera là-bas une semaine par mois et le reste du temps à la cantine.

Alexis est un jeune homme très motivé qui a su convaincre David Suchet, le cuisinier du restaurant scolaire de Neuville-les-Dames depuis 6 ans, lors de son stage de 3^e en 2019.

L'apprenti cuisinier participe à l'ensemble des tâches liées à son CAP, à savoir la cuisine, la fabrication, la réception de marchandises, l'aide aux enfants, le ménage et la vaisselle.

De son côté, David Suchet est habitué à encadrer des stagiaires mais Alexis est son premier apprenti à Neuville-les-Dames. C'est pour lui important de pouvoir encadrer des jeunes, même si cela demande du temps et de l'investissement.

Dans l'avenir, Alexis souhaiterait faire du « catering », c'est-à-dire cuisinier dans l'événementiel notamment sur des tournées de spectacles.

Mélissa Jaravel

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- ✿ Nina **JOSSERAND**, le 03 février
- ✿ Victor **VINCI**, le 13 mars
- ✿ Melyne **BESSARD PERNIN**, le 13 mars
- ✿ Elio **HUMBERT**, le 23 mars
- ✿ Estéban **BONNE**, le 21 avril
- ✿ Mathilde **MICOLLET**, le 15 mai
- ✿ Lili **POCHON**, le 19 juillet
- ✿ Esteban **THOMÉ**, le 12 août
- ✿ Milo **BONNE**, le 23 août
- ✿ Charlie **BATTEUR**, le 25 août

DÉCÈS :

- ✝ Philippe **ARNOULD**, le 05 janvier
- ✝ Hélène de **RÉGNAULD de BELLESCIZE** née de KLOPSTEIN, le 10 janvier
- ✝ Marcelle **GUICHARDON** née DUCROZET, le 11 avril
- ✝ Myriam **TRAGLIO** née MAZIMANN-RERAT, le 15 mai
- ✝ Marc **LOISON**, le 03 juillet
- ✝ Marie-Claude **THEVENON** née MOULOUX, le 29 août

CULTURE

Journées européennes du patrimoine

Notre commune a participé aux Journées Européennes du Patrimoine avec de nombreuses animations proposées par l'association Église St-Maurice, la Bibliothèque et le groupe communal « patrimoine ».

Le spectacle d'ouverture de la « Ronde des Mots », organisé par la Communauté de Communes, a permis de clore avec succès, à la salle des fêtes, ces deux jours bien fréquentés.

Nadine Moissenet

Bibliothèque

La bibliothèque rouvre une permanence les mercredis de 17h30 à 18h30 en plus du samedi de 10h30 à 12h. Les contraintes sanitaires ne permettent pas de revenir à des horaires normaux. Les scolaires sont quant à eux accueillis le lundi matin.

A venir : exposition sur les épices en octobre ; atelier « détente et création » le 17 octobre ; projection du film *Belinda*, de la réalisatrice Marie Dumora, le dimanche 8 novembre à 15h à la salle des fêtes.

Auréli Monnier

AGENDA

(sous réserve de modifications à suivre sur www.neuvillelesdames01.fr)

2 octobre : concours de coinche – L'arc en ciel (annulé)

3 octobre : loto – Echo du Renon (annulé)

9 octobre : la Ronde des Jeux

9-10 octobre : opération brioche ADAPEI (annulé). Dons possibles en mairie

16 octobre : AG Animation et loisirs (ALN) (annulé)

17 octobre : ateliers détente et création – Bibliothèque

18 octobre : loto ADMR (annulé)

24 octobre : concert de rock à Chatillon – FCDB (annulé)

31 octobre : halloween – Sou des écoles (annulé)

7 novembre : vente de boudin – ALN (annulé)

8 novembre : film *Belinda* – Bibliothèque

11 novembre : cérémonie commémorative

14 novembre : vente à emporter – Conscrits

15 novembre : loto – L'arc en ciel (annulé)

21 novembre : vente à emporter – FCDB

28 novembre : AG ASSE (à confirmer)

29 novembre : bourse aux jouets – Sou des écoles (annulé)

5 décembre : fête de Noël – Sou des écoles, Asso Église St-Maurice, Local Jeunes

6 décembre : repas paroissial (annulé)

6 décembre : plateau U11 à Chatillon – FCDB

12 décembre : concert de Noël – Echo du Renon

19 décembre : repas de Noël – L'arc en ciel

19 ou 20 décembre : en attendant Noël – Association Eglise Saint-Maurice (à confirmer)

23 décembre : vente d'huîtres à Chatillon – FCDB

LE FRELON ASIATIQUE

une nouvelle menace pour la biodiversité

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante au même titre que la pyrale du buis, le moustique tigre, la Jussie... ; leur présence est une conséquence de l'intensification des échanges internationaux.

Pourquoi est-ce une menace ?

Il a un fort impact sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, notamment l'abeille domestique. C'est aussi un problème de santé publique.

La nécessité de l'identifier...

Il ne faut pas le confondre avec le frelon européen (assez jaune) qui, lui, est utile.

En été, les colonies construisent, en haut des arbres, un nid de grande taille.

L'important est donc de les trouver

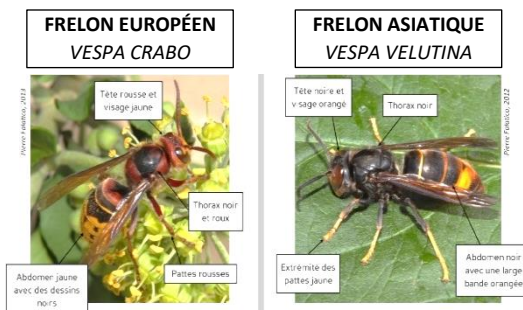
et de les détruire pour éviter la création de nouvelles colonies l'année suivante.

... et de les signaler

Les nids doivent être détruits par des spécialistes. Il faut les signaler via le site www.frelonsasiatiques.fr ou le réseau FREDON, dispositif régional de surveillance et de lutte.

--- ensemble, agissons pour la biodiversité ---

Sylvain Dumont



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, place du Chapitre (ancienne résidence de l'Aubier), est fermée pour une durée indéterminée. En effet, en raison du récent cambriolage, des travaux sont nécessaires. Les bureaux de Poste les plus proches sont Chatillon-sur-Chalaronne et Vonnas.

MSAP : pour vous aider dans vos démarches administratives.

Permanence à Neuville-les-Dames le mardi 14h-17h. Tél. : 06 15 89 10 95

CCAS : permanence le 1^{er} samedi du mois 10h-12h, bureau des écoles (mairie).

BIBLIOTHÈQUE "Le puits aux livres" : horaires temporaires jusqu'à nouvel ordre : le mercredi 17h30-18h30 le samedi 10h30-12h

MAIRIE : 04 74 55 60 97

06 37 92 68 65 (en cas d'urgence)

VOS DÉCHETS

Pour les horaires d'ouverture de la déchetterie de Chatillon-sur-Chalaronne, se reporter au site internet :

www.monservicedechets.com

Tél. : 04 28 36 12 12

Pour le verre, le plastique, les emballages en carton, les journaux, 5 points d'apport volontaire sont disponibles à Neuville-les-Dames : route de Thoissy, route de la Bresse, rue de la Dombes (allée des écureuils), rue de Bel Air, parking de l'école.

Publié par la Commune de Neuville-les-Dames.

Directeur de publication : Michel Chalayer.

Comité de rédaction : Michel Chalayer, Nadine Moissenet, Yves Pros, Isabelle Martel, Michel Jeulin, Aurélie Monnier, Grégory Gaudet, Mélissa Jaravel, Valérie Clair-Moninot, Laurent Meilheurat, Hélène Micoli

Mise en pages : Aurélie Monnier

Imprimerie Multitude - Chatillon-sur-Chalaronne

YOANN MAITRE : un neuvillois au bout du monde...



(photo Y. Maitre)

En mars 2018, Yoann **Maitre**, s'envole pour l'Australie pour y vivre une belle aventure ! Le visa l'autorise à voyager et travailler comme saisonnier pour 2 ans. Au volant d'un 4x4 « maison », il a longé toutes les côtes Australiennes et même la Tasmanie, naviguant entre les fermes pour la cueillette des fruits. Le travail est dur mais les salaires intéressants. La vie de nomade est facile car les températures sont agréables et les hébergements souvent gratuits. Les souvenirs les plus magiques sont ceux de Cairns avec la grande barrière de Corail, le seul regret celui de ne pas avoir pu voir le centre mais le pays fait 14 fois la France ! Les Australiens ont été très accueillants et très compréhensifs pour l'anglais qui se limitait au début à quelques souvenirs d'Ecole. Après un crochet en Asie, il est rentré en mars 2020 ravi de revoir sa famille et de retrouver notre gastronomie. Retrouver un rythme de vie classique a été difficile et d'autant plus avec le confinement mais un nouveau projet est déjà en préparation pour y retourner dès que les frontières seront réouvertes !

Valérie Clair-Moninot

En savoir plus sur le périple de Y. Maître : www.neuvillelesdames01.fr



(photo P. Morandas)

A la demande de la Fédération musicale de l'Ain, la commune a accueilli pendant deux jours en juillet un groupe d'une dizaine de jeunes instrumentistes et leurs professeurs. Ils ont pu utiliser l'espace du groupe scolaire pour perfectionner leur pratique musicale tout en observant les recommandations sanitaires. A l'issue de ces deux jours, un petit concert a permis à leurs parents d'écouter les progrès réalisés.

ET LA FIBRE OPTIQUE ?

Mise à jour de l'adressage à Neuville-les-Dames

L'adresse d'un lieu, d'un bâtiment, d'une habitation, d'un commerce ... est un élément structurant de l'aménagement d'un territoire. Elle procure un lien social fort utilisé dans les actes au quotidien des citoyens, de très nombreux opérateurs publics et privés ou semi privés (services d'urgence et de secours, services à la personne et de proximité, acheminement du courrier et des marchandises, déploiement des réseaux, navigation GPS ...).

Le déploiement de la fibre optique à l'horizon 2021 sur le territoire de la commune de Neuville les Dames s'inscrit dans ce contexte. Il impose un adressage fiable et complet afin d'identifier précisément chacune des constructions à raccorder. Il est fondé sur un diagnostic consistant à valider, ou le cas échéant modifier, la dénomination de toutes les voies communales, publiques et privées, contrôler la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics, etc.). Ce travail de diagnostic est en cours.

Une réunion d'information sera programmée pour répondre aux éventuelles interrogations des Neuvilleois, des échanges seront établis en cas de modification significative de l'adresse, notamment la dénomination de la voie pour les lieudits hors village.

Les apports de la fibre optique

La plupart des connexions internet se font actuellement avec les technologies DSL qui utilisent le support cuivre des lignes téléphoniques pour véhiculer les données avec divers inconvénients : débit plafonné, asymétrique (plus de temps pour télécharger un message que pour l'envoyer) et un phénomène d'atténuation. Dans ce dernier cas, plus l'abonné est éloigné du standard téléphonique, plus le débit se dégrade et le signal devient instable (zones rurales).

La fibre optique génère un débit supérieur de 8 à 10 fois au moins à celui de la DSL (beaucoup plus élevé en fonction de la box et de l'opérateur). L'information est véhiculée par la lumière via des fibres de verre ou de plastique du diamètre d'un cheveu. Elle permet le transfert fluide des données à très grande vitesse, sans atténuation, avec un débit symétrique et un signal stable.

Ceci nécessite le déploiement d'infrastructures nouvelles piloté par le SIEA^(*). Un adressage fiable et exhaustif est indispensable pour chacune des constructions à raccorder.

(*) Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-Communication de l'Ain.

Michel Bonin

Sécurité des personnes et des biens Dispositif « participation citoyenne »

Des « **citoyens référents** » sont choisis sur la base du volontariat pour faire le relais entre les habitants du quartier et la brigade de gendarmerie locale.

Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

Pour vous inscrire, veuillez contacter le secrétariat de mairie au 04.74.55.60.97.

LES POMPIERS

Neuville-les-Dames voit la création d'une compagnie de sapeurs-pompiers le 15 septembre 1869. Elle suit les différentes évolutions techniques pour devenir le centre d'incendie et de secours (CIS) que l'on connaît en 1986.

A ce jour, le centre peut intervenir pour :

- du secours à personnes grâce au véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV)
- de l'incendie grâce au camion-citerne rural (CCR)
- des interventions diverses grâce au véhicule toute utilité (VTU).

Nous avons également un véhicule de liaison (VL) qui nous permet d'aller en formation ou de faire des interventions en renfort.

Le centre se compose de **26 sapeurs-pompiers**

(10 femmes et 16 hommes). Il comprend :

- un lieutenant
- 3 adjudants et adjudants chefs
- 7 sergents et sergents chefs
- 6 caporaux et caporaux chefs
- 9 sapeurs.

Deux jeunes de la commune viennent de pousser les portes du CIS et commencent à être intégrés.



(photo CIS Neuville-les-Dames)

Interventions

2019 :

281 interventions dont 208 secours à personnes. Nous sommes intervenus 92 fois sur Neuville-les-Dames.

2020 :

Année toute particulière à cause du COVID-19, nous en sommes à **187 interventions** depuis le 1^{er} janvier 2020.

Contact

Le chef de centre est le Lieutenant Grégory BROYER et son adjointe est l'Adjudante cheffe Aline ANKUPELIAN.

Si vous êtes intéressé.e.s pour un engagement de sapeur-pompier volontaire, vous pouvez prendre contact auprès du Lieutenant Grégory BROYER au 04.37.62.13.67 ou 06.76.09.32.14.

A savoir que pour tout engagement, des tests physiques et une visite médicale seront obligatoires et décideront de votre aptitude à être sapeur-pompier.

Texte recueilli par Laurent Meilheurat

Expression des élus minoritaires

En mars, les Neuvilleois ont accordé leur confiance à Mr Chalayer. Nous avons obtenu 4 postes sur les 19 du conseil et allons faire entendre nos voix. Nous ne cherchons pas la contestation systématique néanmoins le projet porté par la majorité en toute légitimité ne répond pas pour l'instant à notre vision pour le village. Pourtant nous souhaitons nous investir mais le manque de communication est un frein. On vote l'abandon des projets engagés pour la mairie, la crèche, le cabinet médical sans avoir les garanties sur la faisabilité des projets alternatifs (coûts, délais, impact sur la dette, adhésion des acteurs) et sans détail sur les conséquences (dépenses déjà réalisées, risque juridique). Les commissions sur le budget et le projet des commerces, sur lesquelles nous attendons plus de concertation n'ont pas encore démarré. Nous avons besoin d'être informés pour pouvoir agir de façon constructive. Le débat d'idées enrichit toujours les projets. Neuville et ses habitants en ont besoin.

L'avis des élus majoritaires

Les craintes et les suppositions qui ont pu être exprimées, sur les réseaux sociaux, au sujet du projet de la crèche sont sources d'incompréhension et de discorde. Soyons tous vigilants pour ne pas véhiculer des informations inexacts sur ces réseaux.

Les élus de Neuville-les-Dames qui l'ont souhaité représentent la commune au sein des différentes commissions de la Communauté de Communes de la Dombes. Ils seront là pour participer aux projets de l'intercommunalité.

Au sein de l'équipe municipale, notre objectif est de travailler ensemble pour construire des projets cohérents à long terme. Nous travaillons sur notre communication interne et espérons vivement que cela soit productif.

Nous voulons que Neuville soit un village vivant dans lequel les commerces, les artisans, les services, les associations apportent à chacun.e des solutions au quotidien.

Nous sommes à votre écoute !